

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2024

OBJET DELIBERATION (liste publiée le 07-02-2024)	VOTE
<b>I – RENOUELEMENT URBAIN</b>	
1-1. Adhésion à la SPL Agence Régionale de l'Aménagement et de la construction Occitanie (SPL ARAC Occitanie) au moyen de l'acquisition de 4 actions de la SPL ARAC Occitanie	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>II – URBANISME ET RENOVATION URBAINE</b>	
2-1. Lancement d'une procédure de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)	La délibération est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 3 abstentions
2-2. Convention de servitude RTE (Réseau de Transport d'électricité)	La délibération est adoptée à l'unanimité
2-3. Cession d'un terrain sis impasse du Fémouras au profit de M. RUMEAU Eric	La délibération est adoptée à l'unanimité
2-4. Acquisition d'un terrain nu formant passage piéton sis 2 avenue du Général Leclerc à Pamiers	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 9 voix contre
<b>III – TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	
3-1. Travaux d'éclairage public – Déplacement de points lumineux chemin du Jeu du Mail - Contribution	La délibération est adoptée à l'unanimité
3-2. Travaux d'éclairage public – Rue Frédéric Soulié – Contribution et fonds de concours	La délibération est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 3 abstentions
<b>IV – AFFAIRES FINANCIERES - ADMINISTRATION GENERALE</b>	
4-1. Don sur le compte « Ariège solidarité » de la Chambre d'agriculture de l'Ariège	La délibération est adoptée à l'unanimité
4-2. Modification des statuts du SIAHBVA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège)	La délibération est adoptée à l'unanimité
4-3. Règlement Budgétaire et Financier (RBF) - Modification	La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour, 6 abstentions et 3 voix contre
4-4. Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) et rapport afférent (ROB) 2024	Le conseil a pris acte du débat sur les orientations budgétaires sur l'exercice 2024 - 33 voix pour
<b>V - AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE</b>	
5-1. Modifications du règlement de fonctionnement des familles – Accueil jeunes	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>VI – PREVENTION - SECURITE</b>	
6-1. Convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat – commune de Pamiers	La délibération est adoptée à l'unanimité
<b>VII – DECISIONS MUNICIPALES</b>	
7-1. Décisions municipales	Le conseil a pris acte